



III - Règlements Sportif Particulier Championnat Départemental Jeunes Saison 2023/2024



PRE REGION U17M BRASSAGE 2023

Engagements : Réal Chalossais, IE ctc cap de Gascogne ESMS, labenne, U.S.Dax, J.U.Misson Pouillon, Dax Gamarde B., IE ctc du grand Dax Adour Dax B., B.Tercis Oeyreluy, IE ctc B3L ASCH, Elan Tursan, IE ctc du Marsan Stade Montois.

Déroulement : 11 équipes réparties en 2 poules (1X6+1X5). Dates de la première phase : 16/09, 23/09, 30/09, 7/10 et 21/10. A l'issue de la première phase se qualifieront pour les ¼ de finale aller-retour, les 4 premiers de chaque poule.

Les ¼ de finale se disputeront samedi 4/11 chez les moins bien classés, retour le 11/11 chez les mieux classés.

Les ½ finales aller se disputeront le samedi 18/11 chez les moins bien classés, retour chez les mieux classés le 25/11.

La finale se disputera le samedi 2/12 sur terrain neutre.

Les deux équipes éliminées lors des ½ finales disputeront des rencontres de classement, aller (2/12) - retour (9/12) afin de définir le classement des 3^{ème} et 4^{èmes} de la phase pré région. Ces deux équipes se qualifieront directement pour le championnat régional 2.

Le vainqueur de la finale pré région se qualifiera directement pour la phase régionale 1. Le vaincu disputera un barrage aller-retour contre le deuxième du département 64. Aller le 9/12 dans les Landes, retour le 16/12 dans les P.A. Le vainqueur se qualifiera pour la phase régionale, le vaincu disputera le championnat régional 2.

Les 3 éliminées de la phase de poule disputeront des rencontres de classement, les 4/11, 11/11 et 18/11. Ces rencontres seront considérées comme des rencontres retour de la phase de poule. Les 3 équipes seront intégrées à la seconde phase départementale qui débutera le 25/11.

Les 4 équipes éliminées des ¼ de finale disputeront les rencontres qualificatives aux barrages contre le 5^{ème} des P.A.. Première rencontre chez les deux mieux classés le 18/11. Les deux vainqueurs se rencontreront en match aller le 25/11 (chez le moins bien classé), retour le 2/12 (chez le mieux classé). Le vainqueur disputera les barrages aller-retour contre le 5^{ème} des P.A. les 9/12 dans les Landes, retour le 16/12 dans les P.A. Le vainqueur se qualifiera pour le championnat régional 2. Le vaincu rejoindra son championnat départemental.

Les 2 vaincus des rencontres qualificatives pour la 5^{ème} place, disputeront en aller (le 25/11) - retour (le 2/12) des rencontres de classement pour définir les 7^{èmes} et 8^{èmes} de la phase pré région et intégreront le championnat départemental en janvier.

En résumé, se qualifiera directement pour la R1, le vainqueur de la finale pré région. Le finaliste pré région se qualifiera pour la R1 en cas de succès lors des barrages contre l'équipe du 64. Dans le cas contraire il sera reversé en R2. Les deux équipes perdantes des ½ finales pré région se qualifieront, elles, pour la R2. Le vainqueur du barrage entre 5^{èmes} 40/64 se qualifiera pour la R2. Le perdant sera reversé en championnat départemental

Les 3 équipes éliminées à l'issue du brassage 1 pré région disputeront la phase 2 départementale qualificative à la D1.

PRE REGION U18F BRASSAGE 2023

Engagements : Lous Marous, IE ctc Auribat Chalosse CSGB, IE ctc B.Arrigans/MCB B.A., IE ctc du grand Dax Adour Dax B., IE ctc B3L HMCB, Labenne, IE ctc cap de Gascogne 2 Haut Mauco, U.J.S.Buglose Pontonx.

Déroulement : 8 équipes réparties en 2 poules (2X4). Dates de la première phase : 16/09, 23/09, 30/09, 7/10, 14/10 et 4/11. A l'issue de la première phase les 8 équipes se qualifieront pour les ¼ de finale.

Les ¼ de finale se disputeront le samedi 11/11 chez les mieux classées.

Les ½ finales Aller se disputeront le samedi 18/11 chez les moins bien classées, Retour le 25/11 chez les mieux classées.

Finale sur terrain neutre le samedi 2/12. Le vainqueur se qualifiera pour la R1, la finaliste disputera des rencontres de barrages contre la seconde des P.A.

Barrages aller contre la 5^{ème} des P.A. le 9/12 dans les P.A., retour dans les Landes le 16/12. Le vainqueur se qualifiera pour la R1, le battu pour la R2.

Les perdantes des ½ finales pré région se qualifieront pour la R2 et disputeront des rencontres de classement Aller (chez la moins bien classée) le 2/12, retour (chez la mieux classée) le 9/12 afin de définir le classement de la 3^{ème} et de la 4^{ème} de la phase pré région.

Les perdantes des ¼ de finale disputeront des rencontres de classement afin de définir la 5^{ème} de pré région qui disputera les barrages contre la 5^{ème} des P.A.. Classement 1 le 18/11 chez les mieux classées, Classement 2 aller entre les vainqueurs le 25/11 chez la moins bien classée, Classement 2 retour le 2/12 chez la mieux classée. Le vainqueur disputera des barrages aller - retour contre la 5^{ème} des P.A.

Barrage aller 40/64 le 9/12 dans les P.A., retour le 16/12 dans les Landes. La vainqueur se qualifiera pour la R2, la vaincue rejoindra son championnat départemental.

Les perdantes des rencontres de classement pour la 5^{ème} place disputeront des rencontres de classement les 2/12 (chez la moins bien classée), et le 9/12 (chez la mieux classée) pour définir les équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} de la phase pré région. Elles rejoindront le championnat départemental en janvier.

En résumé, se qualifiera directement pour la R1, la vainqueur de la finale pré région. La finaliste pré région se qualifiera pour la R1 en cas de succès lors des barrages contre l'équipe du 64.

Dans le cas contraire elle sera reversée en R2. Les deux équipes perdantes des ½ finales pré région se qualifieront, elles, pour la R2. La vainqueur du barrage entre 5^{èmes} 40/64 se qualifiera pour la R2. La perdante sera reversée en championnat départemental

PRE REGION U15M BRASSAGE 2023

Engagements : B.Luy Adour C., IE ctc cap de Gascogne EFCB, Labenne, J.U.Misson Pouillon, IE ctcB3L Coteaux du Luy, IE ctc du grand Dax 2 Adour Dax B., IE ctc B.Arrigans/MCB B.A.

Déroulement :

Une poule unique de 7 équipes en aller simple. Les dates des rencontres de poule : 16/09, 23/09, 30/09, 7/10, 14/10, 21/10 et 4/11.

A l'issue de la première phase les 4 premières équipes se qualifieront pour les ½ finales Aller-retour. ½ aller le samedi 18/11 chez le moins bien classé, finale retour le 25/11 chez le mieux classé.

Finale sur terrain neutre le 2/12. Le vainqueur disputera la R1. Le perdant disputera les barrages 40/64 Aller (9/12) dans les Landes, retour (16/12) dans les P.A. Le vainqueur se qualifiera pour la R1, le perdant sera reversé en R2.

Les équipes ayant perdues les ½ finales pré région disputeront une rencontre de classement le 9/12 chez l'équipe qui s'était déplacée lors de la phase de poule. Les deux équipes se qualifieront pour la R2.

Les 3 équipes éliminées de la phase de poule, disputeront les rencontres retours de cette première phase. Un mini championnat à 3 sera constitué et seuls les résultats (aller/retour) enregistrés entre ces trois équipes seront conservés. L'équipe classée première (5^{ème} de la pré région) se qualifiera pour les barrages 40/64., les deux autres équipes seront reversées en championnat départemental;

Faute de candidat dans le 64, le vainqueur de ce mini championnat à 3 se qualifiera directement pour la R2.

En résumé, se qualifiera directement pour la R1, la vainqueur de la finale pré région. Le finaliste pré région se qualifiera pour la R1 en cas de succès lors des barrages contre l'équipe du 64. Dans le cas contraire il sera reversée en R2. Les deux équipes perdantes des ½ finales pré région se qualifieront, elles, pour la R2. La vainqueur du barrage entre 5^{èmes} 40/64 se qualifiera pour la R2. Le perdant sera reversé en championnat départemental en compagnie des 2 équipes ayant terminées 6^{èmes} et 7^{èmes} de pré région.

PRE REGION U15F BRASSAGE 2023

Engagements : Elan Chalossais, IE ctc cap de Gascogne 2 B.Landes, IE ctc Landes B.Armagnac ABA, IE ctc du grand Dax Adour Dax B., IE ctc B3L Hagetmau Momuy Castaignos, Stade MontoisF., IE ctc B.Arrigans/MCB B.A., U.J.S.Buglose Pontonx.

Déroulement : 8 équipes réparties en 2 poules (2X4). Dates de la première phase : 16/09, 23/09, 30/09, 7/10, 14/10 et 4/11. A l'issue de la première phase les 8 équipes se qualifieront pour les ¼ de finale.

Les ¼ de finale se disputeront le samedi 11/11 chez les mieux classées.

Les ½ finales Aller se disputeront le samedi 18/11 chez les moins bien classées, Retour le 25/11 chez les mieux classées.

Finale sur terrain neutre le samedi 2/12. Le vainqueur se qualifiera pour la R1, la finaliste disputera des rencontres de barrages contre la seconde des P.A.

Barrages aller contre la 5^{ème} des P.A. le 9/12 dans les P.A., retour dans les Landes le 16/12. Le vainqueur se qualifiera pour la R1, le battu pour la R2.

Les perdantes des ½ finales pré région se qualifieront pour la R2 et disputeront des rencontres de classement Aller (chez la moins bien classée) le 2/12, retour (chez la mieux classée) le 9/12 afin de définir le classement de la 3^{ème} et de la 4^{ème} de la phase pré région.

Les perdantes des ¼ de finale disputeront des rencontres de classement afin de définir la 5^{ème} de pré région qui disputera les barrages contre la 5^{ème} des P.A.. Classement 1 le 18/11 chez les mieux classées, Classement 2 aller entre les vainqueurs le 25/11 chez la moins bien classée, Classement 2

retour le 2/12 chez la mieux classée. Le vainqueur disputera des barrages aller - retour contre la 5^{ème} des P.A.

Barrage aller 40/64 le 9/12 dans les P.A., retour le 16/12 dans les Landes. Le vainqueur se qualifiera pour la R2, la vaincue rejoindra son championnat départemental.

Les perdantes des rencontres de classement pour la 5^{ème} place disputeront des rencontres de classement les 2/12 (chez la moins bien classée), et le 9/12 (chez la mieux classée) pour définir les équipes classées 7^{èmes} et 8^{èmes} de la phase pré région. Elles rejoindront le championnat départemental en janvier.

En résumé, se qualifiera directement pour la R1, le vainqueur de la finale pré région. La finaliste pré région se qualifiera pour la R1 en cas de succès lors des barrages contre l'équipe du 64. Dans le cas contraire elle sera reversée en R2. Les deux équipes perdantes des ½ finales pré région se qualifieront, elles, pour la R2. Le vainqueur du barrage entre 5^{èmes} 40/64 se qualifiera pour la R2. La perdante sera reversée en championnat départemental

PRE REGION U13M BRASSAGE 2023

Engagements : IE ctc cap de Gascogne USSAMB, Labenne, IE ctc Auribat Chalosse Elan Chalossais, IE ctc du grand Dax Adour Dax B., IE ctc B3L ASCH.

Déroulement : 5 équipes en poule unique aller-retour. Les équipes classées aux 3 premières places se qualifient pour le championnat régional.

Dates des rencontres : Aller 16/09, 23/09, 30/09, 7/10 et 14/10. Retour : 11/11, 18/11, 25/11, 2/12 et 16/12.

Les 2 équipes « recalées » seront reversées en D1 en janvier.

PRE REGION U13F BRASSAGE 2023

Engagements : IE ctc cap de Gascogne B.Landes, Labenne, U.J.S. Buglose Pontonx, IE ctc du grand Dax Adour Dax B., IE ctc B3L Hagetmau Momuy Castaignos.

Déroulement : 5 équipes en poule unique aller-retour. Les équipes classées aux 3 premières places se qualifient pour le championnat régional.

Dates des rencontres : Aller 16/09, 23/09, 30/09, 7/10 et 14/10. Retour : 11/11, 18/11, 25/11, 2/12 et 16/12.

Les 2 équipes « recalées » seront reversées en D1 en janvier.

DEPARTEMENT 2023/2024

U20M

Une poule unique de 8 équipes. Les 4 premiers se qualifieront pour les ½ finales.

½ finales sur terrain neutre (sous réserve de trouver une salle disponible ou bien les rencontres se disputeront chez les mieux classés) le 20/04/2024, finale sur terrain neutre le 27 avril 2024

U17M

Trente équipes engagées . Onze (1X6+1X5) en D1 + 19 (4X4+1X3) en D2

A l'issue de la première phase,

➤ **Disputeront le brassage 2 qualificatif à la D1 :**

les 3 équipes éliminées de pré ligue + les 4 premiers de chaque poule de D1 + les premiers de chaque poule de D2 en 4 poules de 4 (16).

Les 3 équipes restantes de D1 + les 14 de D2 disputeront la seconde phase de classement en 2 poules de 4 + 3 poules de 3 (17).

➤ **Disputeront le niveau D1 en janvier :** Les 3 ou 4 équipes issues de la phase pré région + les 9 (deux premiers + le meilleur troisième) ou 8 (les deux premiers) de la seconde phase qualificative à la D1.

➤ **Disputeront le niveau D2 en janvier :** les 7 ou 8 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + les premiers (voir le meilleur deuxième) de la seconde phase de classement.

➤ **Disputeront le niveau D3 en janvier :** les 12 ou 13 équipes de la seconde phase de classement.

Dans le cas où il resterait 13 équipes pour la D3, une autre formule serait étudiée (2X5 en D2 et 2X5 en D3)

Date des phases finales : ¼ le 5/05/2024 chez les mieux classés, ½ sur terrain neutre

le 12/05/2024 et finale sur terrain neutre le 18/05/2024.

U18F

Vingt-neuf équipes engagées, huit en D1 (2X4), 21 en D2 (3X5+1X6).

A l'issue de la première phase, disputeront le brassage 2 qualificatif à la D1, les 8 équipes qui auront disputé la première phase D1 + les 2 premières de chaque poule de la première phase D2 (4X4). La seconde phase de classement sera composée de 13 équipes issues de la première phase D2 (3X3+1X4)

Disputeront le niveau D1 en janvier :

les 3 ou 4 équipes éliminées de pré ligue + les Deux premières de chaque poule de la phase qualificative à la D1 + la meilleure 3^{ème} (si seulement 3 descentes de pré ligue.) 2X6

Disputeront le niveau D2 en janvier :

les 7 ou 8 équipes issues de la seconde phase qualificative à la D1 ainsi que les 3 ou 4 meilleures équipes de la seconde phase de classement (1X6+1X5).

Disputeront le niveau D3 en janvier :

les 10 équipes restantes de la seconde phase de classement (2X5).

Date des phases finales : ¼ le 5/05/2024 chez les mieux classés, ½ sur terrain neutre le 12/05/2024 et finale sur terrain neutre le 18/05/2024.

U15M

Trente-neuf équipes engagées, 11 en D1(1X6+1X5) et 28 en D2 (3X6+2X5).

A l'issue de la première phase de brassage, disputeront la seconde phase qualificative à la D1, les 5 premières de chaque poule de D1 + les 5 équipes classées premières de chaque poule de D2 + le meilleur deuxième (4X4). L'équipe restante de D1 + les 10 équipes classées deuxièmes et troisièmes de D2 + le meilleur 4^{ème} disputeront la seconde phase D2/D3 (2X4). Les 11 équipes restantes disputeront une phase de classement (2X4+1X3)

Disputeront la D1 en janvier :

les 2 équipes éliminées de pré-ligue + les deux premiers de la deuxième phase qualificative à la D1 + les deux meilleurs 3^{èmes} (2X6)

Disputeront la D2 en janvier :

les 6 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + les 6 meilleures équipes de D2 (2X6).

Disputeront la D2 en janvier :

Les 18 équipes restantes des phases D2 et D2/D3 (3x6)

Date des phases finales : ¼ le 4/05/2024 chez les mieux classés, ½ sur terrain neutre le 11/05/2024 et finale sur terrain neutre le 18/05/2024

U15F

Vingt-huit engagées 8 en D1 (2X4), 20 en D2 (4X5).

A l'issue de la première phase, disputeront le brassage 2 qualificatif à la D1, les 8 équipes qui auront disputé première phase D1 + les 2 premières de chaque poule de la première phase D2 (4X4). La seconde phase de classement sera composée de 12 équipes issues de la première phase D2 (3X4)

Disputeront le niveau D1 en janvier :

les 3 ou 4 équipes éliminées de pré-ligue + les deux premières de chaque poule de la phase qualificative à la D1 + la meilleure 3^{ème} (si seulement 3 descentes de pré-ligue.) 2X6 ou 1X6+1X5

Disputeront le niveau D2 en janvier :

les 7 ou 8 équipes issues de la seconde phase qualificative à la D1 ainsi que les 3 ou 4 meilleures équipes de la seconde phase de classement (2X5).

Disputeront le niveau D3 en janvier :

les 10 équipes restantes de la seconde phase de classement (2X5).

Date des phases finales : ¼ le 4/05/2024 chez les mieux classés, ½ sur terrain neutre le 11/05/2024 et finale sur terrain neutre le 18/05/2024.

U13M

Trente neuf équipes engagées, 5 en D1 (2X5), 34 en D2 (2X5+4X6).

A l'issue de la première phase, les 5 équipes de D1 + les 11 meilleurs de la Catégorie D2 disputeront la seconde phase qualificative à la D1 (4X4).

Les 16 équipes suivantes de D2 disputeront la seconde phase D2/D3 (4X4)

Les 7 équipes restantes disputeront la seconde phase de classement (1X3+1X4).

Disputeront la D1A en janvier, les 2 équipes éliminées de pré ligue ainsi les premiers de chaque poule de la seconde phase qualificative à la D1 (1X6).

Disputeront la D1B, les deuxièmes et les 2 meilleurs troisièmes de la seconde phase qualificative à la D1 (1X6).

Disputeront la D2, les 6 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + 6 mieux classés de la seconde phase D2 (2X6).

Disputeront la D3 les 10 équipes restantes de la seconde phase qualificative D2/D3 + les 7 équipes restantes de la seconde phase de classement. (2X6+1X5)

Dates phases finales : ¼ le 4 mai 2024, ½ + plateaux le 11 mai 2024 et finale le 18 mai 2024.

U13F

Quarante six équipes engagées, 10 en D1 (2X5), 36 en D2 (6X6).

A l'issue de la première phase les 10 équipes de la première phase D1 + les 6 meilleures équipes de D2 disputeront la seconde phase qualificative à la D1 (4X4). Les 16 équipes de D2 suivantes disputeront la seconde phase qualificative D2/D2 (4X4). Les 14 équipes restantes disputeront la phase 2 de classement (2X4+2X3).

Disputeront la D1A en janvier, les 2 équipes éliminées de pré ligue ainsi que les premières de chaque poule de la seconde phase qualificative à la D1 (1X6).

Disputeront la D1B, les 4 équipes classées 2ièmes + les deux meilleures 3ièmes de la seconde phase qualificative à la D1 (1X6).

Disputeront la D2, les 6 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + les 3 premières de chaque poule de la seconde phase qualificative à la D2 ou D3 (3X6)

Disputeront la D3 les 4 équipes restantes de la seconde phase D3 + les 14 équipes de la seconde phase de classement (3X6)

Dates phases finales : ¼ le 4 mai 2024, ½ + plateaux le 11 mai 2024 et finale le 18 mai 2024.

U11M

57 équipes engagées, 6 en D1 (1X6), 20 en D2 (5X4) et 31 en D3(7X4+1X3).

A l'issue de la première phase, se qualifieront pour la seconde phase qualificative à la D1, les 6 équipes engagées dans la première phase D1 + 10 premières équipes de la D2 (4X4).
Disputeront la seconde phase D2/D3, les 10 équipes restant de la première phase D2 + les 6 meilleures équipes de la première phase D3 (4X4).

Disputeront la seconde phase D3, les 16 équipes suivantes de la première phase D3 (4X4).
Disputeront la phase de classement les 9 équipes restantes de la première phase D3 (3X3).

Disputeront la D1 A en janvier (1X6) les premiers de chaque poule + les deux meilleurs deuxièmes de la seconde phase qualificative à la D1.

Disputeront la D1B (1X6) les 2 deuxièmes + les 3ièmes de la seconde phase qualificative à la D1.

Disputeront la D2 (2X6), les 4 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + les premiers et les deuxièmes de la seconde phase qualificative à la D2.

Disputeront la D3 (3X6), les 8 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D2 + les 4 meilleures équipes classées premières de la seconde phase qualificative à la D3.

Disputeront la D4 (3X5) les 11 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D3 + les 9 équipes de la seconde phase de classement.

Dates des phases finales : ¼ de finale 4 mai 2024, ½ finales D1 + plateau le 11 mai 2024. Finales D1 le 25 mai 2024.

U11F

57 équipes engagées, 6 en D1 (1X6), 27 en D2 (6X4+1X3) et 24 en D3(6X4).

A l'issue de la première phase, se qualifieront pour la seconde phase qualificative à la D1, les 6 équipes engagées dans la première phase D1 + 10 premières équipes de la D2 (4X4).

Disputeront la seconde phase D2/D3, les 10 équipes suivantes de la première phase D2 + les 6 meilleures équipes de la première phase D3 (4X4).

Disputeront la seconde phase D3, les 7 équipes restantes de la phase D2 + les 9 équipes suivantes de la D3 (4X4)

Disputeront la phase de classement les 9 équipes restantes de la première phase D3 (3X3).

Disputeront la D1 A en janvier (1X6) les premiers de chaque poule + les deux meilleurs deuxièmes de la seconde phase qualificative à la D1.

Disputeront la D1B (1X6) les 2 deuxièmes + les 3ièmes de la seconde phase qualificative à la D1.

Disputeront la D2 (2X6), les 4 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D1 + les premiers et les deuxièmes de la seconde phase qualificative à la D2.

Disputeront la D3 (3X6), les 8 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D2 + les 4 meilleures équipes classées premières de la seconde phase qualificative à la D3.

Disputeront la D4 (3X5) les 11 équipes restantes de la seconde phase qualificative à la D3 + les 9 équipes de la seconde phase de classement.

Dates des phases finales : ¼ de finale 4 mai 2024, ½ finales D1 + plateau le 11 mai 2024. Finales D1 le 25 mai 2024.